

## CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2012

L'an deux mil douze, le 20 septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Présents : APPRIEUX Angéline, DANZO Daniel, FAURE Maurice, BRAGANTI Karine, AVALLET Michèle, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, POURCHERE Jean-Daniel, SANTONAX Martial, HUREL Noël, PEDEUX Françoise, LANTHEAUME Christiane, CARRION Adèle, ANDRE Jean-Paul.

Absents et excusés :

Secrétaire de séance : AVALLET Michèle

Date de convocation : le 14 septembre 2012

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte rendu du précédent conseil. Madame le maire en rappelle néanmoins, les grands titres et les délibérations prises lors de ce conseil.

Ces précisions apportées, l'ordre du jour du présent conseil peut être développé :

- Délibération pour le choix du maître d'ouvrage pour les travaux des ponts Revel/Primarette
- Travaux 2012
- Urbanisme
- Comptes-rendus des délégués
- Courriers reçus
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

### **Délibération : Choix du maître d'ouvrage – Travaux Pont sur le Dolon n°1**

Madame le Maire informe que la Direction Départementale des Territoires, dans le cadre de sa mission ATESAT, a diagnostiqué l'état des ouvrages d'art situés sur la commune, en particulier les ponts.

L'un d'entre eux se situe en limite entre les communes de Revel-Tourdan et de Primarette, et traverse le « Dolon », à l'extrémité de la voie « Chemin du Moulin de Coquaz ».

Un devis a été établi pour une remise en état de cet ouvrage communal, une restauration étant indispensable pour la sécurité des usagers.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal la restauration de ce pont et précise que la commune de Revel-Tourdan est disposée à assurer la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de ces travaux, estimés à 16 898.76 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ♦ De lancer l'étude de la restauration du pont situé « Chemin du Moulin de Coquaz » en prenant acte du coût des travaux estimé à 16 898.76 € TTC.
- ♦ De confier à la commune de Revel-Tourdan la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de ces travaux
- ♦ Dit que les communes de Revel-Tourdan et Primarette financeront à part égale le coût résiduel de ces travaux après déduction des subventions éventuellement obtenues
- ♦ De penser à récupérer de la TVA dans un peu plus d'1 an.

### **Travaux 2012**

Voirie :

Les subventions demandées concernant les travaux de la Rue du Lavoir et du Chemin de la Martinière seront versées en 2014 néanmoins, les travaux peuvent être faits avant cette date car il y a une possibilité de versement des subventions dès 2013... Affaire à suivre.

- Le dernier tronçon des travaux du Chemin de Champ Dames débuteront le 24 septembre pour une durée de 5 semaines. L'entreprise Marchand et l'entreprise Eiffage vont faire les travaux (préparation des fossés pour récupération des eaux pluviales et enrobé). Ce chemin fait parti de l'intercommunalité, les travaux sont totalement pris en charge par la CCTB.
- Le conseil constate que le Pont de Varambon est dangereux à la circulation des piétons car la barrière de sécurité est défectueuse. Il faut faire suivre cette information à la CCTB.
- Les travaux d'éclairage de la rue du Lavoir et de Nicollière ont débuté; Il reste des tranchées à réaliser et l'installation de fourreaux.

Le SIE doit installer des candélabres pendant la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'octobre (durée des travaux environ 6 semaines).

- La réfection du gazon du stade : coût 1850 € pour décompactage et remise d'un gazon (devis de « Gazonsports »). Il reste à trouver une entreprise pour le traitement des taupes.
- Monsieur Lacroix a toujours des problèmes de ruissellement d'eau (lors de fortes pluies). Cette eau arrive directement contre son mur en pisé. Il faudra prévoir avec le syndicat intercommunal de voirie de faire un nouveau fossé et de poser de nouveaux tuyaux afin de canaliser l'eau.
- A noter un problème similaire vers la place (bâtiment OPAC)
- Bâtiments :  
Les travaux pour la toiture de l'église devraient commencer le 1<sup>er</sup> octobre pour une durée d'un mois.

### Urbanisme

P.C : NIVON Jérôme \_ Extension abri voiture au RDC et une pièce à l'étage,  
D.P : JOLY Christophe \_ Rénovation d'un mur en pisé suite à sinistre,  
D.P : TOURNOUD Daniel \_ Création d'un garage.

### Comptes-rendus des délégués

SEDI : Taxe TCFE actualisation du coefficient de 8,00 € à 8,28 €.

Rapport d'activité.

Une réunion a été organisée pour présenter le « Service Urbanisme et Travaux ».

Le SEDI organise des tables rondes courant Octobre/Novembre.

### Courriers reçus

NEANT

### Questions diverses

Proposition d'une formation défibrillateur : date arrêtée au samedi 20 octobre à 9 h.

Plus aucun sujet n'étant à débattre, le conseil est clos à **22h00**.  
Le prochain conseil aura lieu le **JEUDI 25 Octobre 2012 à 20h30**.